



Est ce que je risque d'avoir des problemes avec la justice?

Par **IGHLEM**, le **15/03/2009** à **10:55**

Bonjour

j'ai démissionnée de mon poste de gérante salariée non associée d'une SARL depuis 1 an mais à ce jour mon nom figure sur les statuts et le registre de commerce de la société. Les associés non pas nommée de GERANT après mon départ, même la société n'a plus d'activité (pas officiellement fermer ni suspendue, pas de cessation d'activité) tout le patrimoine de cette société est à ma possession car le contrat de location du siège a expiré et le propriétaire a refusé de renouveler, je n'avais pas le choix puisque la date de mon préavis est arrivée à échéance (les associés non pas donné suite à mes courriers et mes appels.

je ne sais pas quoi faire ?

Est ce que je risque d'avoir des problèmes avec la justice?

Par **julius**, le **17/03/2009** à **23:12**

Bonsoir,

Votre employeur aurait dû faire le nécessaire au tribunal de commerce pour faire modifier le statut.

Ecrivez simplement au tribunal de commerce pour faire modifier les choses, en y adjoignant la preuve de la rupture de contrat avec votre employeur.